

CATEGORIE ARTISTE CHORÉGRAPHIQUE

GONZALEZ ISABELLE	Administratrice sortante
	2e secteur économique, la Culture n'en est pas pour autant considérée. Qualifiée de non essentielle lors du Covid, elle subit des coupes budgétaires sans précédent. S'y ajoute l'irruption de l'IA avec des conséquences notamment dans le doublage que l'Adami combat. A l'heure où la copie privée est attaquée, où l'arrêt RAAP nous prive de 5M€/an destinés à l'Action Artistique, il importe que nous fassions bloc. Parce que l'union fait la force, je veux œuvrer à un rapprochement ADAMI/SPEDIDAM, deux sociétés d'interprètes gouvernées par les artistes. Pour une rémunération à la hauteur de l'exploitation de notre travail, je continuerai à défendre une redevance internet basée sur la copie privée dont 25% abonde l'Action Artistique, en y ajoutant une vigilance particulière sur l'évolution de l'IA
KARI DIMITRI (JEE ROC)	
	En tant que chorégraphe et artiste engagé, je souhaite apporter ma perspective et mon expérience pour défendre les intérêts des créateurs de danse et participer activement à l'évolution de notre secteur artistique. Ma pratique en tant que chorégraphe m'a permis de développer une compréhension fine des enjeux que rencontrent les artistes chorégraphiques dans l'exercice de leur métier. Je suis particulièrement sensible aux défis liés à la rémunération, aux conditions de travail et à la reconnaissance des artistes au sein du paysage culturel. Mon expérience de terrain alliée à mon engagement dans diverses structures artistiques m'a permis d'appréhender les besoins spécifiques des artistes.
ALEXANDRE THEOPHILE	
	Depuis 20 ans, danseur contemporain au sein de grandes compagnies françaises, chorégraphe, mais aussi metteur en scène, directeur de Cie, programmateur et tuteur en ingénierie culturelle pour des chorégraphes émergents, j'ai à cœur de défendre les intérêts d'une seule et même profession : celle d'artiste-interprète. Étant moi-même artiste mais aussi directeur de projets culturels, je saurai m'investir et prendre le recul nécessaire afin de participer à la bonne conduite et à la supervision de l'activité de l'Adami ; ainsi vous accompagner dans votre carrière, participer au financement de la création, la production et la diffusion, soutenir les nouveaux talents : défendre à 360° vos droits. Connaissable du fonctionnement de l'Adami pour avoir bénéficié d'un accompagnement mais aussi pour avoir été président de commission d'aides, je serai et travaillerai à vos côtés !
COSTES MUSCAT JEAN PHILIPPE	
	Bonjour, Artiste chorégraphique depuis 1988, je souhaite intégrer le Conseil d'Administration de l'ADAMI. Membre de la Commission formation entre 2021 et 2023, les réunions ont été riches et intenses grâce aux nombreux débats sur les meilleures stratégies à mettre en place pour toujours mieux soutenir les artistes interprètes à partir du formidable levier qu'est l'ADAMI. Aujourd'hui, entrer au Conseil d'Administration de l'ADAMI serait comme entrer au cœur d'une structure qui m'a énormément soutenu depuis mes débuts d'interprète. Œuvrer à cette place serait une nouvelle façon d'honorer tout ce que j'ai reçu. De plus, elle me permettrait de continuer à soutenir les artistes interprètes et à travers eux, le spectacle vivant pour avancer vers un monde plus solidaire et humain. JPCM